Intervention sur les baisses de subventions départementales de fonctionnement pour l'année 2026 aux associations conventionnées en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Intervention d'Ibrahima Traoré

Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Cher·es collègues,

Je vous interpelle aujourd'hui sur le rapport 79, relatif aux subventions départementales de fonctionnement aux associations intervenant auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

En effet, après une baisse importante de plus de 20 000€ en 2025 pour les associations de ce secteur pourtant essentiel, que nous avions déjà dénoncé ici, vous continuez la casse dans la solidarité.

Ce rapport, dans la continuité de votre politique anti-sociale, nous interroge et nous inquiète.

D'une part nous constatons de nouvelles baisses importantes : moins 8 670€ pour l'UNAPEI Val-de-Marne, moins 6 350€ pour le Village des enfants extra-ordiniaire ainsi que moins 17 850€ pour Bien Chez Soi Handi-répit 94.

D'autre part, nous constatons l'absence d'une quarantaine d'associations de ce secteur qui n'ont, pour l'heure, pas encore obtenu de subventions. Qu'en est-il pour ces dernières ? Est-ce qu'une autre répartition est prévue lors de la Commission Permanente de décembre ?

Serait-ce envisageable d'obtenir un tableau récapitulatif détaillé sur les subventions accordées aux différentes associations de ce secteur pour y voir plus clair ?

Pour toutes ces raisons, notre groupe s'abstiendra sur ce rapport.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi